

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE (respectivement l'« AGA » et l'« AGE » et, ensemble, les « Assemblées Générales »)

D'EUROFINS SCIENTIFIC SE

Société Européenne
Siège Social: 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg
Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg : B167775
(la « Société »)

DU JEUDI 24 AVRIL 2025 à 16 HEURES 30 (heure de Luxembourg) au 2-4, Rue d'Arlon, L-8399 Windhof, Grand-Duché de Luxembourg

EUROFINS SCIENTIFIC SE

c/o Better Orange IR & HV AG
Landshuter Allee 10
80637 Munich
Allemagne

Nom de l'actionnaire / nom de la société	Prénom
Rue et numéro de la maison	Code postal
Ville	Pays

Choisissez **une** des 2 possibilités (1 ou 2) offertes ci-dessous en cochant la case correspondante, puis datez et signez dans l'encadré ci-dessous

☐ **Option 1. PROCURATION.** Je donne irrévocablement pouvoir pour les Assemblées Générales :

☐ au Directeur Général de la Société et Président du Conseil d'Administration de la Société, Monsieur Gilles MARTIN, ou à Monsieur Hugues VAUSSY, chacun agissant individuellement (le « Mandataire Désigné »), pour participer et voter en mon nom et comme il le jugera approprié sur toutes les résolutions de tous les points inscrits à l'ordre du jour ainsi que sur toutes modifications ou sur toutes nouvelles résolutions qui seraient valablement présentées aux Assemblées Générales, à moins qu'un mandataire différent ne soit désigné ci-après :

☐ à

.....⁽¹⁾
(1) Indiquer le nom, prénom et l'adresse du mandataire que vous désignez si vous ne voulez pas confier le mandat au Mandataire Désigné.

Si des amendements ou des nouvelles résolutions étaient proposés, je donne pouvoir irrévocable au Mandataire Désigné respectif ou, le cas échéant, au mandataire différent désigné ci-dessus, pour participer et voter en mon nom et selon son choix aux Assemblées Générales, à moins que je ne coche la case ci-dessous qui est valable uniquement pour des amendements ou des nouvelles résolutions :

« Je m'abstiens » ☐

☐ **Option 2. VOTE PAR CORRESPONDANCE.** Je vote par correspondance et donne irrévocablement pouvoir au Mandataire Désigné respectif avec les instructions de vote suivantes :

Résolutions de l'AGA	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Pour																			
Contre																			
Abstention																			

Si des amendements ou des nouvelles résolutions étaient proposés, je donne pouvoir irrévocable au Mandataire Désigné respectif pour participer et voter en mon nom et selon son choix à l'AGA, à moins que je ne coche la case ci-dessous qui est valable uniquement pour des amendements ou des nouvelles résolutions :

« Je m'abstiens » ☐

Résolutions de l'AGE	1	2	3
Pour			
Contre			
Abstention			

Si des amendements ou des nouvelles résolutions étaient proposés, je donne pouvoir irrévocable au Mandataire Désigné respectif pour participer et voter en mon nom et selon son choix à l'AGE, à moins que je ne coche la case ci-dessous qui est valable uniquement pour des amendements ou des nouvelles résolutions :

“Je m'abstiens” ☐

Tout formulaire en blanc sera considéré comme pouvoir irrévocable au Mandataire Désigné respectif, pour participer et voter au nom de l'actionnaire et selon son choix aux Assemblées Générales. Tout défaut de choix clairement exprimé pour les différentes possibilités d'instructions de vote prévues ci-dessus ou tout choix contradictoire vaudra comme choix de l'option 1 avec pouvoir irrévocable au Mandataire Désigné respectif, de participer et voter au nom de l'actionnaire et selon son choix sur la ou les résolutions concernées aux Assemblées Générales.

--	--

Signature de l'actionnaire

Date

Pour les détenteurs d'actions de EUROFINS SCIENTIFIC SE directement inscrits dans le registre des actionnaires de la Société:

Option 1 : Pour être valable, ce **formulaire de procuration** doit être dûment complété, daté et signé et parvenir à la Société AU PLUS TARD le **17 avril 2025 à minuit** (24 heures) heure de Luxembourg, à l'adresse suivante :

OU Option 2 : Pour être valable, ce **formulaire de vote par correspondance** doit être dûment complété, daté et signé et parvenir à la Société AU PLUS TARD le **17 avril 2025 à minuit** (24 heures) heure de Luxembourg, à l'adresse suivante :

EUROFINS SCIENTIFIC SE,
c/o Better Orange IR & HV AG
Landshuter Allee 10
80637 Munich
Allemagne

ou par courrier électronique à l'adresse suivante :
eurofins@linkmarketservices.eu

Pour les détenteurs d'actions de EUROFINS SCIENTIFIC SE inscrits indirectement dans le registre des actionnaires de la Société:

Vous devez contacter le dépositaire professionnel ou l'intermédiaire financier auprès duquel vos actions sont en dépôt, afin d'obtenir le Certificat d'Enregistrement qui devra impérativement être daté du 10 avril 2025 (Date d'Enregistrement)

Option 1 : Pour être valable, ce **formulaire de procuration** doit être dûment complété, daté et signé et remis au dépositaire professionnel ou à l'intermédiaire financier auprès duquel vos actions sont détenues en compte. Celui-ci devra s'assurer que votre formulaire **ACCOMPAGNE DU CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT** (qui doit indiquer le statut au 10 avril 2025) parvienne à la Société AU PLUS TARD le **17 avril 2025 à minuit** (24 heures) heure de Luxembourg, à l'adresse suivante :

OU Option 2 : Pour être valable, ce **formulaire de vote par correspondance** doit être dûment complété, daté et signé et parvenir à la Société **ACCOMPAGNE DU CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT** AU PLUS TARD le **17 avril 2025 à minuit** (24 heures) heure de Luxembourg, à l'adresse suivante :

EUROFINS SCIENTIFIC SE,
c/o Better Orange IR & HV AG
Landshuter Allee 10
80637 Munich
Allemagne

ou par courrier électronique à l'adresse suivante :
eurofins@linkmarketservices.eu

Champ à remplir par la Société

Numéro de référence	
Nbr. d'actions	
Nbr. de droits de vote	

IDENTIFICATION DE L'ACTIONNAIRE

- A.** Le signataire est prié d'inscrire correctement, dans la zone réservée à cet effet, son nom (en lettres majuscules), son prénom et son adresse. Si ces informations figurent déjà sur le formulaire, le signataire est prié de les vérifier et, éventuellement, rectifier. Pour les personnes morales, la dénomination et le siège social devront être indiqués ainsi que le nom, prénom et qualité du signataire. Si le signataire n'est pas lui-même un actionnaire (par exemple : administrateur légal, tuteur, etc.), il/elle doit mentionner son nom, prénom et la qualité avec laquelle il/elle signe le formulaire.
- B.** Pour les actions détenues par l'intermédiaire d'un système de compensation (« *clearing system* ») ou via un intermédiaire financier, le présent formulaire doit être accompagné du CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT, indiquant le nombre d'actions enregistrées à la Date d'Enregistrement, à savoir le **10 avril 2025** à minuit (heure de Luxembourg). Le CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT doit être émis par la banque, le dépositaire professionnel de titres ou l'intermédiaire financier auprès de laquelle ou duquel l'actionnaire détient ses actions.
- C.** Un actionnaire peut mandater une personne de son choix, qui n'est pas nécessairement un actionnaire. Sous réserve du respect des obligations de déclaration de seuil prévues par la loi luxembourgeoise du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé, telle que modifiée, il n'y a pas de limite quant au nombre maximal de voix dont peut disposer la même personne, tant en son nom personnel qu'en tant que mandataire.

DIVERS

Afin de se conformer aux obligations légales en vertu des lois qui lui sont applicables (incluant, sans limitation, la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, la loi luxembourgeoise du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés telle que modifiée, la loi luxembourgeoise du 12 novembre 2004 relative à la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme telle que modifiée, toute loi luxembourgeoise portant transposition de la Directive (UE) 2015/849 du Parlement Européen et du Conseil du 20 mai 2015 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme telle que modifiée), la Société collectera (ou a collecté) et traitera (ou a traité) vos données personnelles en votre qualité d'actionnaire de la Société.

Dans le cadre de la présente procuration, vos données personnelles sont collectées, traitées et utilisées notamment pour les besoins de l'organisation des Assemblées Générales et du vote des résolutions.

La Société est le responsable du traitement de vos données personnelles.

Les données peuvent être communiquées à tous professionnels impliqués dans l'organisation des Assemblées Générales et/ou dans les opérations de vote.

Au-delà et dans le cadre des finalités pour lesquelles vos données ont été collectées / traitées, la Société transmettra (ou a transmis) vos données personnelles à ses prestataires de services (à savoir, les banques, les avocats, les auditeurs, l'agent domiciliataire) avec lesquels la Société a conclu un contrat de services incluant le respect des lois applicables à la protection des données (la loi luxembourgeoise du 1^{er} août 2018 portant organisation de la Commission nationale pour la protection des données et du régime général sur la protection des données et le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (Règlement Général sur la Protection des Données)).

Vos données personnelles seront conservées par la Société jusqu'à ce que vos données personnelles ne soient plus nécessaires aux fins pour lesquelles elles ont été collectées / traitées.

Vous avez le droit de demander à la Société l'accès et la rectification à vos données à caractère personnel ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée, ou de vous opposer au traitement et bénéficiez du droit à la portabilité des données. Vous pouvez faire valoir vos droits en contactant GDPR_Enquiries@sc.eurofinseu.com.

Soyez également conscient que dans la mesure où cela est nécessaire au vu des finalités pour lesquelles les données sont collectées et traitées, et à condition que la Société se conforme toujours à ses obligations légales, la Société peut divulguer vos données personnelles, sans limitation :

- Aux conseillers de la Société (autres que ceux repris ci-dessus) ;
- Aux entités gouvernementales ; et
- Aux autorités réglementaires et non réglementaires.

Veuillez noter que vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle luxembourgeoise, la Commission Nationale pour la Protection des Données.

IMPORTANT

Les détenteurs d'actions d'EUROFINS SCIENTIFIC SE dont la propriété est indirectement enregistrée dans le registre des actionnaires sont invités à envoyer une copie de leur CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT à la Société à l'adresse ci-après mentionnée (par courrier, fax ou e-mail) ou bien à instruire leur dépositaire professionnel de titres ou intermédiaire financier qui assure la garde et/ou la gestion de leurs actions d'EUROFINS SCIENTIFIC SE

EUROFINS SCIENTIFIC SE
c/o Better Orange IR & HV AG
Landshuter Allee 10
80637 Munich
Allemagne
ou eurofins@linkmarketservices.eu